29e ANNEE N° 2397 PARAIT LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Au Conseil Général

Dans sa séance de clôture, le Conseil général des Basses-Alpes a voté une adresse envoyant au Président de la République l'hommage de son respectueux dévouement et remerciant le gouvernement d'avoir délégué deux de ses membres dans le département ces jours derniers.

La même adresse exprime les sentiments confiants et dévoués du Conseil dans le gouvernement de la République.

En réponse à cette adresse, Monsieur Camille Pélissier, Président du Conseil général des Basses-Alpes, a reçu la lettre suivante :

Digne, le 15 septembre 1913.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Président de la République, très touché des sentiments exprimés dans l'adresse que le Conseil général des Basses-Alpes lui a votée dans sa séance du 13 septembre et que je lui ai transmise le même jour, me charge d'être auprès de MM les Conseillers généraux l'interprète de ses meilleurs remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général :
BRACONNIER.

Courrier de la Mode

Avec le temps capricieux, soleil incertain ou pluie qui est le nôtre, il nous faut avoir ombrelle. encas ou parapluie et tous les nouveaux modèles de ces divers genres ont le manche haut et plus facile à tenir que les manches écourtés si longtemps en faveur, mais ce qui les distingue avant tout de leurs devanciers c'est la diversion de leur richesse et de leur élégance. Quelques-uns sont même des modèles exquis d'art et de ciselure, on les trouve en nacre, en crital de roche, en émail, en écaille, voire même en argent ou en or. Quant aux ombrelles, ordinairement assorties aux robes qu'elles accompagnent, elles sont le plus souvent en fine dentelle, en mousseline de soie, en batiste finement brodée ou incrustée de motifs, de luxenil, de dentelles. La plus modeste ombrelle de taffetas écossaise se réserve pour accompagner les tailleurs qu'elle égale de ses tons vifs. Les manteaux, eux aussi, rendus indispensables par notre température inclémente, sont d'une infinie variété ; d'abord le cache-poussière du voyage, tussor shantung ou taffetas, voire drap ou fantaisie quelconque très ample, aussi facile à mettre qu'à enlever, d'une forme vague. Celle du manteau de capucins est la préférée du moment. Le manteau de jardin en étamine ou mousseline de soie transparentée d'une florence de teinte vive avec quelques nœuds à longs pans.

* * *

On nous annonce pour les trotteurs d'automne l'apparition du véritable pardessus d'hommes descendant jusqu'au genou avec manches piquées, sans parements et n'ayant pour toute garniture que les même boutons de bois que le devant, poches de côté et pochette sur la poitrine.

C'est un peu sévère mais strictement sobre pour robe de tout aller et ne manquera pas de cachet, Joignez à cela un pardessus de même forme mais beaucoup plus ample et croisé, avec deux rangées de boutons de nacre, en « poil de chameau » de teinte naturelle, tissu d'une incomparable souplesse et d'une solidité à toute épreuve et vous aurez le trotteur d'automne, voire même d'hiver, *dernier chic*.

* * *

Les médecins ayant fait comprendre enfin à leurs clientes tout le mauvais effet des voilettes sur la vue, plusieurs d'entre les élégantes ont décidé de porter le voile à la turque et de ne pas permettre au tulle protecteur qu'elles ne veulent pas abandonner de perpétrer de nouveaux méfaits.

La fantaisie des papillons remplace en ce moment toutes les autres. Papillons de dentelles aux ailes doubles se piquent à l'encolure comme cravate ou au revers de la jaquette où ils remplace une fleur trop vive fanée. D'autres aux ailes soulevées remplacent les initiales brodées sur les mouchoirs, d'autres encore en velours, en soie, perlés ou brodés remplacent sur le soulier la boucle un peu banale parce que trop vue. Quelques autres en plumes collées ou couchées comme les ailes feront une jolie garniture de chapeau, voire même de coiffure de théâtre.

* * *

A vous « aimée de son fils » qui me demandez un avis pour meubler à votre grand garçon un cabinet de travail moderne et où il se plaise, je réponds ici. Peut être d'autres mères, voire des épouses, pourront elles y glaner quelque détail inédit qui élégantisera ou modernisera leur cher intérieur.

Le cabinet de travail qui est ordinairement le « *living room* » par excellence, c'est-à-dire la chambre *où l'on vit*, doit renfermer toutes les commodités et les petites douceurs attirantes qui charment et font aimer le *Home* au dessus de tout. On doit y réunir les livres d'études et d'agrément, les bibelots longuement choisis et assemblés, les coins recueillis et douillets où il fait si bon suivre son rêve dans la fumée bleue du londrès ou de la cigarette coutumière. Les tables aux teintes rousses harmonisées aux lambris. De larges divans aux innombrables coussins, des sièges de toutes formes, toujours commodes invitant à la causerie. Le bureau en chêne fumé au milieu de la pièce, recouvert d'une glace taillée en forme toujours propre et nette, tout autour de la pièce lambris de chêne fumé divisés en caissons, tablettes et cabinets où se rangeront et se classeront merveilleusement tous les livres au-dessus de gaies faïences, des cuivres reluisants, des potiches de forme bizarre se détacheront nettement sur la teinte claire et unie, un peu rousse ou chamois, du papier ou de la peinture murale. Le ou les divans dont l'encoignure est complétée par les portants avancés qui encadrent la porte seront couverts de velours dans cette même teinte neutre, moquette de même nuance unie, tapis d'Orient sous le bureau et devant les divans.

C'est tout, mais cela donne un ensemble confortable et élégant qu'on peut modifier à son goût et qui plaira toujours.

J. ERARD

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

AIGLONNE, Barcelonnette. — 1° "La Mode" 61, rue Lafayette, Paris.

2° Il y aura prochainement, je crois, une vacance dans les dames employées au Comptoir National d'Escompte de Paris. Faites valoir vos droits le plus promptement possible afin de passer si le cas se produit.

3° "La Vie Marseillaise" est un journal plutôt littéraire et très intéressant. Vous pouvez toujours prendre un abonnement d'essai. Il ne peut en aucune façon faire concurrence à votre journal habituel.

J. E.

Chronique Sportive

La saison d'hiver au SISTERON-VÉLO

Avec l'automne, la saison sportive est officiellement ouverte et, déjà, dans les centres sportifs, l'animation règne dans les principaux clubs où l'on travaille à mettre sur pied les diverses équipes qui vont être appelées prochainement à défendre leurs couleurs.

A l'instar des grands clubs, le *Sisteron Vélo*, ne reste pas inactif, et, déjà, l'organisation de la saison qui vient est en bonne voie et les équipes sur le point d'être formées.

L'équipe première de Foot-ball

Par suite de la nouvelle loi militaire le S.V. perd quelques bonnes unités Grosso, Bouccard, Thunin, Laugier dont on connait les performances, vont être appelé sous les drapeaux, faisant des vides sérieux dans la composition du team sisteronnais.

Mais ces départs, quoique très sensibles, n'entraveront en aucune façon la marche progressive du football à Sisteron, et, préoccupés avant tout, du but poursuivi, et cherchant à donner satisfaction aux nombreux spotsmen qui de plus en plus s'intéressent au développement de notre société sportive, les dirigeants du S. V. travaillent en silence et prennent les dispositions nécessaires en vue de la saison d'hiver.

En équipe première, quelques bonnes recrues et le retour du régiment d'excellents joueurs, vont combler les vides produits et les « bois » encore mieux que par le passé seront brillamment défendus.

Efficacement soutenu par un noyau de *vieux*, le team sisteronnais apparaît redoutable, et les rencontre qu'il aura à soutenir contre la compétition régionale se recommandent par le jeu soutenu et savant qu'elles promettent au public qui suit assidûment l'évolution ascendante des bienfaits de l'éducation physique et ses applications sous toutes les formes.

Les autres équipes

Incontestablement, l'effort des dirigeants, ne se bornera pas à la composition d'une équipe première de football, qui, a quelques exceptions près, n'interesse qu'un nombre très restreint de joueurs parmi l'élément des sociétaires intéressés à la question.

Cette pleïade de jeunes gens a retenu l'attention de la commission qui prépare pour eux un chapitre spécial du programme actuellement à l'étude et qui très certainement saura convenir aux jeunes et dont l'esprit de moralité trouvera auprés des parents la confiance qu'ils sont en droit d'exiger.

L'équipe seconde de son côté comprendra de très bons éléments et, placée sous la tutelle d'un ancien joueur réputé tiendra honorablement son rang dans sa catégorie.

En raison du nombre toujours croissant des adhérents, une troisième équipe sera très probablement formée et comprendra les débutants qui, à leur tour viendront plus tard remplacer leurs aînés.

L'équipe de course à pied est également constituée, elle ouvrira la saison mardi prochain à Laragne où elle est appelée à défendre la Coupe Challenge qu'elle a remporté l'année dernière.

Ajoutons pour terminer que l'équipe première de footbal se rendra à Aix dans le courant de la saison et que les coureurs à pied participeront à Marseille à une importante épreuve régionale.

On le voit, l'œuvre entreprise est saine et morale ; le but poursuivi est noble, et si parfois la tâche est ardue, elle n'est pas irréalisable ; les efforts et le dévouement des dirigeants sont amplement récompensés par le succés toujours croissant que justifie la réputation de la plus importante société sisteronnaise.

SPORTSMAN.

Chronique Locale

SISTERON

Conseil de révision. — Aujourd'hui, à 3 heures 1/2, auront lieu les opérations du conseil de révision. Voici les noms des jeunes gens qui y prendront part :

Astier Henri-Joseph Emile.
Borrély Louis-Auguste.
Chappellier Arthur.
Chastel Raoul-Léon-Joseph.
Delaye Joseph-Louis.
Estublier Marcel-Félix-Alphonse
Figuière Augustin-Louis-Emile.
Garcin Louis-Julien-Noël.
Grosso Charles-Lucien-Arthur.
Imbert Henri-Fernand-Victorin.
Imbert Marcel-Séraphin.
Jourdan Louis-Charles-Elie.
Latil Elie-Félix.
Laugier Joseph-Aimé-Casimir.
Lieutier Raphaël-Henri-Denis.
Lignote Maxime-Aman.
Marrou Maurice-Auguste.
Mourret Denis-Victor.
Put Marcel-Philipe-Théodore.
Roa Ludovic-Jacques-Edmond.
Rolland Henri-Théodore.
Rolland Raoul-Alphonse.
Sourribes Justin-Louis.
Testanière Henri-Léon-Hubert.
Thunin Emile-Marcel.
Vinson Henri-Marius.
Massot Henri-Théodore-Jules.

Le Soixantième. — Les dames Vanel et Reynaud, bénéficiaires du droit du soixantième, viennent de faire appel du jugement du Tribunal de Sisteron prononcé le 3 juin 1913.

Casino. — Nous apprenons avec plaisir que le Cinématographe LE RÊVE va reprendre dans quelques jours au Casino le cours de ses intéressantes représentations. Un coup d'œil jeté sur les programmes que M Clergue se propose de nous donner nous a permis d'y voir non seulement les plus belles pièces à succès, mais encore les plus grand chefs-d'œuvre de la littérature : *La Bohême*, d'Henri Murger ; *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Süe ; *Les surprises du divorce*, d'Alexandre Bissant ; *Les Misérables*, de Victor Hugo, etc...

Bien entendu, à côté de ces grandes œuvres, le rire ne perdra pas ses droits et, Rosalie, Rigadin et Max Linder nous feront passer encore d'excellentes soirées. Nous annoncerons, dès qu'elle sera fixée, la date de la première soirée.

Adjudication. — Lundi dernier a eu lieu, dans une des salles de la

© VILLE DE SISTERON

mairie, sous la présidence de M. Signoret, sous-préfet, l'adjudication de diverses coupes de bois appartenant à l'Etat, situées dans l'arrondissement :

1° Au Caire, une coupe d'une contenance de 21 hectares, adjugée à M. Nicolas Isidore de Faucon, au prix de 360 f ancs.

2° Forêt de Curbans, coupe de 21 hectares, adjugée à M. Coulomb Félicien, de Nibles, au prix de 1.270 francs.

3° Forêt de Montfort, coupe de 9 hectares adjugée à M. Calvi Cristophe, de Peyruis, au prix de 530 francs.

4° Forêt de Peipin coupe de 8 hectares, adjugée à M. Coulomb Abdon, de Sisteron, au prix de 625 francs.

Forêt de Valbelle, coupe de 12 hectares, adjugée à M. Deleyrac Léonce, au prix de 1.870 francs.

Tournée théâtrale. — Avec la saison hivernale voici venir les distractions théâtrales et cinématographiques.

De grandes affiches nous annoncent pour bientôt le passage de la troupe Sauvajol, qui laissa, l'hiver dernier, un bon souvenir chez nous et qui, pour cette année annonce ses débuts par une représentation de la « Veuve Joyeuse ».

Ecole primaire Superieure. — Mlle Blum, appelée à la Direction de l'Ecole primaire supérieure de Sisteron, prévient MM. les parents qu'elle se tiendra à leur disposition à partir du 18 courant.

L'Ecole primaire Supérieure de Sisteron prépare les élèves au brevet élémentaire, certificat primaire supérieur, concours d'école normale, brevet supérieur. Une section commerciale, complétement organisée à partir de la rentrée, donnera la préparation à l'emploi de dame sténo dactylographe, soit dans une administration publique, soit dans le commerce.

Prestation de serment. — M. Bartholi Charles, gendarme de la brigade de la Motte, a prêté serment à l'audience du 16 septembre.

Echos du Palais. — *Audience du 16 septembre 1913.* — Nicolas Louise-Marie, 18 ans, domestique à Gap, inculpée de vol, 16 jours de prison avec application de la loi de sursis et aux dépens.

Joanny Paul, de Grenoble, 17 ans, sans profession et s d f., infraction à la police des chemins de fer, 25 francs d'amende par défaut et aux dépens.

La richesse des Basses-Alpes — D'un article du *Temps* il résulte que la fortune des Basses-Alpes est de 1.073 900 frs. et sa dette est de 2.061.666 frs. soit le double de sa fortune environ.

Foire. — Lundi prochain grande foire à Sisteron.

A louer vastes locaux, maison Beinet. S'adresser à M. Gallici, place de la Mairie.

A vendre. — Plusieurs tonneaux de différentes contenances, tous en bon état. Prix de bon marché.

S'adresser au bureau du journal, 25, rue Droite.

* * *

A vendre : beau chien d'arrêt. S'adresser au bureau du journal.

Cacao à l'Avoine BASTIDE

déjeuner exquis

fortifiant - Reconstituant

En vente partout. Bien exiger la marque BASTIDE Se méfier des imitations.

AVIS. — Nous informons notre nombreuse clientèle que nous venons de transférer l'imprimerie A. Turin, Pascal Lieutier, sr, dans le local du restaurant du "Lion d'Or" 25, Rue Droite. On peut s'y adresser dès maintenant.

A LOUER

dans jolie maison neuve

Chambres meublées, avec cabinet de toilette, électricité, eau potable, cabinets (W.C.)

S'adresser à la *Librairie Moderne*.

Suis acheteur tous objets anciens meubles, etc. Me rendrait sur place. Ecrire BONFILS, maison Poncet, Place Carnot, AIX-les-BAINS.

Discrétion Absolue

On demande deux apprentis à l'imprimerie du journal, 25, rue Droite.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

ETAT-CIVIL

du 12 au 20 septembre 1913

NAISSANCES

Biancardini Pierre Noël-Clément.

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Hugues Paul-Auguste Sylvain, cultivateur 23 ans, hospice. — Michel Joséphine Damien s. p. 30 ans, hospice. — Grassi Françoise, 1 an, hospice.

GAP

Concours de ballons.— Parmi les distractions offertes aux nombreuses personnes qui se rendront à Gap pour les fêtes de la St-Arnoux, une des plus intéressantes est sans conteste le Concours des Ballons porteurs de cartes postales. 800 ballons seront lâchés de l'interieur de l'Hippodrome du Fort Mutin, dimanche 21 septembre, de 2 à 5 heures du soir, et 55 prix d'une valeur supérieure à 100 francs seront réservés aux heureux gagnants de ce concours.

VILLE DE SISTERON

Comice Agricole

Exposition et Concours

Donnés sous les auspices et avec une subvention de 800 francs du Gouvernement de la République et de M. le Ministre de l'Agriculture, le 27 Septembre 1913.

PROGRAMME

Samedi 27 septembre à 7 h. du matin :

Grand Concours de labourage

1re catégorie (attelage de 4 bêtes) 1er prix, 50 francs ; 2e prix, 30 francs ; 3e prix, 20 frs.

2e catégorie (attelage de 2 bêtes) 1er prix, 30 francs ; 2e prix, 20 francs ; 3e prix, 10 frs.

3e catégorie (attelage de 1 bête, araire) 1er prix, 15 francs ; 2e prix, 10 francs.

4e catégorie (Brabands seules à 4 bêtes) 1er prix, 50 francs ; 2e prix, 30 francs.

Le terrain sera divisé en autant de lots qu'il y aura de concurrents. Chacun de ces derniers ouvrira 6 raies sur la même face, Après le passage de la Commission il devra terminer le labour de son lot. La 1re catégorie labourera à 4 colliers et 2 hommes ; la 2e catégorie labourera à 2 colliers et 1 homme; la 3e catégorie tracera un sillon de 2 raies à 6 mètres d'intervalle à l'araire ; la 4e catégorie labourera à 4 colliers. *Les 4 catégories commenceront le concours en même temps.* L'attribution des lots à labourer aura lieu par voie de tirage au sort. Les attelage et les charrues seront amenés par les concurrents. Ces derniers devront se faire inscrire chez M. Clergue. secrétaire du Comice, avant le 26 septembre; dernier délai.

A 10 h. du matin Cours Paul Arène :

Ouverture de l'Exposition

A partir de 11 heures, visite des animaux et des produits par les différents jurys.

Les animaux et produits qui ne seront pas placés avant 11 heures aux emplacements désignés par la Commission ne participeront pas au concours. Ils devront être exposés jusqu'à 4 heures du soir, sauf autorisation de la Commission.

A 5 heures du soir :

Proclamation des récompenses

TABLEAU DES PRIX A DISTRIBUER

Concours spéciaux

Apiculture. — 1° Exposition la plus complète d'appareils et de produits (il sera tenu compte des appareils construits par l'exposant et surtout de ceux imaginés par lui) 1er prix, Diplôme de Médaille d'Or et 50 fr. 2e prix, Médaille grand module et 25 fr. 3e prix, Médaille petit module et 10 fr.

2° Produits seuls (miels, cires, hydromels) 1er prix, Diplôme et 20 francs. 2e prix, Diplôme et 10 francs.

Agriculture et Horticulture. — A l'exposition la plus belle et la plus complète (produits maraichers de pépinières, de floriculture, fruits, etc...) 1er prix, Diplôme de Médaille d'Or et 30 francs. 2e prix, Médaille d'argent et 20 francs.

SECTION I. — ANIMAUX

Chevaux et juments de travail, 1er prix, 15 francs ; 2e prix. 10 francs.

Juments poulinières, 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 10 francs.

Mulets et mules, 1er prix, 25 francs ; 2e prix, 10 francs.

Bœufs adultes, 1er prix. 30 fr.; 2e prix 15 fr.

Taureaux, prix 15 francs.

Vaches laitières, 1er prix. 20 francs ; 2e prix, 10 francs.

Béliers de toutes races, 1er prix, 15 francs ; 2e prix, 10 francs.

Moutons gras (10 têtes au moins), 1er prix 30 francs ; 2e prix, 15 francs.

Brebis, 1er prix, 30 francs, 2e prix, 15 fr.

Brebis suitees (10 têtes au moins), 1er prix 30 francs ; 2e prix, 15 francs.

Agneaux (20 têtes au moins), 1er prix, 30 francs ; 2e prix, 15 francs.

Chèvres laitières, prix 5 francs.

Boucs, prix 5 francs.

Porcs gras, 1er prix, 15 fr ; 2e prix, 10 fr.

Truies suitées (6 petits au moins), 1er prix 20 francs ; 2e prix, 10 francs.

Cochons de lait (8 au moins), 1er prix, 15 francs ; 2e prix, 10 francs.

Animaux de basse cour (coqs, poules, lapins, oies, canards, etc.) la paire au moins, 1er prix, 10 francs ; 2e prix, 5 francs.

SECTION II. — AGRICULTURE

Blé (une charge au moins), 1er prix, 10 fr.; 2e prix, 5 francs.

Autres céréales (légumineuses, graines fourragères), 1er prix, 10 francs ; 2e prix, 5 francs.

SECTION III. — HORTICULTURE

Produits maraîchers (pommes de terre, haricots, pois, melons, courges, betteraves), 1er prix. 20 francs et Médaille grand module ; 2e prix, 10 francs et médaille petit module ; 3e et 4e prix, 5 francs et Diplôme ; 5e et 6e prix, 5 francs.

Produits de pépinières, 1er prix, 10 francs et Médaille grand module : 2e prix, 5 francs.

Raisins et autres fruits 1er prix, 15 francs ; 2e prix, 10 francs ; 3 prix de 5 francs.

Fruits secs, 2 prix de 5 francs.

Fleurs et plantes d'appartements, 1er prix, Médaille d'argent et 5 francs ; 2e prix, 5 fr.

SECTION IV. — PRODUITS DE LAITERIE

Beurres et fromages

(Les producteurs seuls sont admis à concourir)

1re section. — Produits présentés par des industries particulières ou coopératives Hautes-Alpes et Basses Alpes), 1er prix, Diplôme et Médaille d'or ; 2e prix, Médaille d'argent ; 3e prix, médaille de bronze.

2e section. — Produits présentés par des agriculteurs traitant le lait de leur exploitation, 1er prix, Médaille grand module et 10 francs ; 2e prix. Médaille petit module et 5 francs.

SECTION V. - PRODUITS MANUFACTURÉS

Confitures, conserves. pâtes, charcuterie, etc.

Région du Comice, 1er prix, 10 francs et Diplôme ; 2e prix, 5 francs et diplôme ; 3e prix. Diplôme.

Autres région, Médailles et Diplômes.

Vins, huiles, essences, etc., 1er prix, Diplôme de médaille d'argent et 5 francs ; 2e, 3e, 4e prix, 5 francs et diplôme.

SECTION VI. — MACHINES AGRICOLES ET MATÉRIEL

1° Construits dans le pays : 1er prix, Diplôme de Médaille d'or et 15 francs ; 2e prix Médaille d'argent et 10 francs ; 3e prix, Médaille de bronze et 5 francs.

2° Non construits dans le pays : Plusieurs médailles et diplômes seront décernés aux représentants de constructeurs de machines perfectionnées pour encouragement à la diffusion de ces machines.

SECTION VI

Encouragement à la création de **Caisses de Crédit Agricoles et de Sociétés d'Assurance Mutuelle contre la mortalité du bétail** *dans l'arrondissement de Sisteron*

Un concours est ouvert entre MM. les Instituteurs de l'arrondissement de Sisteron qui auront le plus contribué aux créations indiquées ci-dessus. Une somme de 50 francs, deux médailles et 3 diplômes sont affectés à ce concours qui sera clos le 27 septembre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Clergue, secrétaire du Comice.

Règlement général du Concours

1° Ne sont admis à ce concours que les produits appartenant à des agriculteurs, propriétaires, fermiers et métayers de l'arrondissement de Sisteron et des cantons limitrophes : Ribiers, Laragne, Barcilonnette, Tallard, Chorges, Seynes, Digne, Les Mées, Peyruis, Saint-Etienne, Banon, Séderon, qui, si le jury l'exige, devront prouver qu'ils les possèdent depuis au moins un mois.

L'exposition est ouverte à tous les produits de n'importe quelle provenance ainsi qu'aux machines, outils, objets d'art, etc... à qui des diplômes et médailles spéciaux pourront être délivrés.

2° Il n'est pas nécessaire de faire de demande préalable, les exposants n'ont qu'à amener leurs bestiaux ou exposer leurs produits avant 10 heures du matin, heure d'ouverture de l'exposition. Ils se placeront aux endroits désignés par la Commission et devront se charger eux-mêmes de l'organisation de leur exposition.

3° Il sera affecté à chaque lot d'animaux, produits ou machines, dès son arrivée, un numéro qui devra être placé de façon apparente et qui servira de désignation pour classer les lots.

4° Chaque exposant prendra soin de ses animaux ou produits ; la Commission du Comice n'en acceptant la responsabilité en aucun cas.

5° L'organisation, la direction et la surveillance du concours appartiennent exclusivement au président du Comice, aux membres du bureau ou du Comice désignés par le président.

6° Un jury est chargé de décerner les récompenses ; il se composera de personnes compétentes nommées par la Commission.

7° Le jury aura toujours la liberté de réduire ou de ne pas décerner les prix en cas d'insuffisance des animaux ou produits exposés. Les sommes non distribuées sont acquises à la Société. Le jury juge souverainement et sans appel.

8° Les lauréats devront se présenter en personne pour toucher leurs primes. Aucune réclamation de prix ou médaille ne sera admise après le 31 décembre 1913.

Fait à Sisteron le 25 août 1913.

Le Secrétaire
A. CLERGUE,
Officier de l'Instruction Publique,
Chevalier du Mérite Agricole.

Le Président du Comice
H. GASQUET,
Maire de Sisteron
Conseiller général,
Officier d'Académie.

Les Vice-Présideuts,
MICHEL,
Adjoint au Maire de Sisteron.
CLÉMENT,
Conseiller d'arrondissement,
Chevalier du Mérite Agricole.

Vu et approuvé : *Le Sous-Préfet de Sisteron, Président d'honneur du Comice,*
SIGNORET.

Pour se bien porter, avoir le teint frais, les muscles solides, il faut avoir l'estomac propre et le ventre libre. Cela est facile, grâce aux **Pilules Suisses** toniques, laxatives, dépuratives. 1 fr. 50 la boîte de **50 pilules** franco. Glaesel, ph., 28, r. Grammont, Paris.

Un Traitement efficace

A toutes les personnes qui ont la respiration courte, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe intantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Armand PUSTEL
Notaire
à **Turriers** (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Par acte passé devant Me PUSTEL notaire à Turriers le neuf août mil-neuf-cent-treize enregistré, Monsieur le Préfet des Basses-Alpes pour le compte de l'Etat Français ; l'administration des **Eaux et Forêts** a acquis de Monsieur **Reymond** Alfred, propriétaire, et de Madame **Richaud** Valérie, son épouse, sans profession, de lui assistée et autorisée, demeurant et domiciliés ensembles à **Reynier**, divers immeubles situés sur la commune de **Reynier** portant les numéros 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 225, 226, 227, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264 section A. ; 824, 825, 826, 827, 828, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 1284, 1592, 1593, 1594, 1595, 1597, 1598, 1637, 1638, 1616, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626 section B. ; 1154 section A. ; 1634, 1635, 1636, 228, 494 section B. le tout moyennant le prix de **mille sept-cent-vingt-et un** francs.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron le dix septembre mil-neuf-cent-treize enregistré et le procés-verbal de dépôt délivré par Monsieur le Greffier a été signifié à Monsieur le Procureur de la République prés le tribunal civil de Sisteron, y demeurant.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent grever les immeubles ci-dessus désignés, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
Armand PUSTEL.

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes).

PREMIER AVIS

Par adjudication aux minutes du notaire soussigné du treize septembre mil-neuf-cent-treize, Monsieur Fidèle **Amic**, loueur de voitures à Sisteron a vendu le fonds de commerce de loueur de voitures qu'il exploitait à Sisteron.

Faire opposition dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

P. BOREL, notaire.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS
Pour la Première vérification des Créances

Les créanciers du sieur **Fortunat** Edmond, ex-négociant à Volonne, sont invités à se réunir le premier octobre prochain à 10 heures du matin pour la vérification de leurs créances.

Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au greffe ou dans les mains du liquidateur.

Le Greffier du Tribunal,
J. GIRAUD.

HERNIEUX

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Vous portez un bandage qui vous torture et qui, laissant glisser votre hernie, écrase l'intestin sous la pelote. Vous le remplacez alors par un bandage **plus souple** dont la puissance est nulle et qui s'allonge démesunément au bout de quelque temps. Votre hernie n'est jamais maintenue et vous redoutez l'étranglement fatal. C'est pour vous la souffrance physique, aggravée par la torture morale. Eh bien, il existe un **appareil sans ressort**, inventé par M. GLASER, spécialiste de Paris.

Sans ressort, il est si souple et si léger que les personnes les plus délicates peuvent le porter jour et nuit **sans gêne**. On peut affirmer que la ceinture est presque inusable et sa puissance est telle, qu'il immobilise radicalement les plus volumineuses, les plus rebelles. Ajoutons qu'un système spécial donne à cet appareil une puissance d'élasticité précieuse et constante et c'est là le secret de cette merveilleuse invention. Nous n'insistons pas davantage. Le doute est bien permis à ceux qui ont éprouvé des déceptions continuelles.

Qu'ils viennent donc essayer cet appareil. Il pourront ainsi se convaincre que le **soulagement est immédiat**, et il leur sera démontré que, grâce à la contention radicale et parfaite, tout espoir de guérison n'est jamais perdu. En voici une nouvelle preuve :

20 août 1913.

Monsieur GLASER,

Atteint depuis 15 ans d'une hernie scrotale de la grosseur du poing, qui me faisait horriblement souffrir, je me décidai, après bien des hésitations, à aller vous voir à votre passage à Sisteron, le 4 novembre 1912.

Bien m'en prit, car aujourd'hui, c'est à-dire au bout de moins d'un an, je puis dire que je suis complètement guéri.

J'enlève mon appareil, je tousse, ma hernie ne reparaît pas.

Comme marque de reconnaissance je vous autorise, M. Glaser, à publier ma lettre.

ESCLANGON Isidore,
à Sigoyer, par Sisteron (B.-A.)

Aussi engageons nous vivement toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, (hommes, femmes et enfants), à venir essayer cet appareil à :

FORCALQUIER, le 1er octobre, Hôtel des Lys.
DIGNE, le 4 octobre, Hôtel Boyer-Mistre.
SISTERON, le 5 octobre, Hôtel des Acacias.
GAP, le 6 octobre, Hôtel des Négociants.

Pour éviter l'étranglement des hernies, demander la brochure gratuite à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

RETARD des Epoques

MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au* Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* **efficace, garanti et sans danger.**

Bulletin Financier

Les marchés étrangers sont un peu moins actifs ; le nôtre est indécis et un peu flottant.

Le 3 0/0 fléchit à 89.47.

Les Fonds d'Etats étrangers restent bien disposés : Extérieure 92.70 ; Italien 97.65 ; Turc 90 50; Consolidé Russe 94.20.

Les Etablissements de crédit sont calmes : Comptoir d'Escompte 1078; Crédit Foncier 939 ; Crédit Lyonnais 1725; Société Générale 826.

Chemins de fer français toujours fermes : Lyon 1327 ; Nord 1735.

Valeurs de traction et d'électricité calmes mais soutenues.

Valeurs industrielles russes assez animées et en bonne tendance : Briansk 545; Sosnowice 1590. Maltzoff 1212.

Le compartiment cuprifère est très ferme : Rio 2026.

Les valeurs de pétrole sont toujours recherchées. : Naphte 792 ; Bakou 2095.

Azote 308 ; Raffinerie Say 405,

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

APPLICATIONS INDUSTRIELLES D'ELECTRICITÉ

FERNAND **HOAREAU**, ELECTRICIEN
92, Boulevard Gassendi, DIGNE

Installations complètes d'éclairage — Force motrice — Chauffage — Téléphone
Sonnerie — Paratonnerre
Vente de tous appareilages et lustrerie

Représentant de la lampe **Z** la meilleure lampe à filaments métalliques **étirés**
Consommation : 1 watt par bougie

Charge d'accumulateurs

Travail soigné. — Prix modérés. — *Demandez un devis.* — Pour tous renseignements s'adresser chez *M ROA*, à Sisteron où à Digne à *M Hoareau.*

FOURNITURES GÉNÉRALES
pour Maçonnerie et Menuiserie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BOIS DE TOUTES PROVENANCE

ENGRAIS CHIMIQUES

C. CONIS ET BAILLE

Paul CONIS, successeur

SISTERON (Basses-Alpes)

ED. RAVOUX,

Grand'Place, 21, SISTERON

TOILES ET NOUVEAUTÉS

Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1830

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

Rentrée des classes 1913-1914

Librairie Moderne, A. CLERGUE, *Sisteron*

M. CLERGUE informe MM. les Maires, Instituteurs et Instiutrices, Epiciers ainsi que les parents des élèves qu'il vient de recevoir le nouvel assortiment en cahiers, livres, serviettes et autres fournitures scolaires. Malgré la hausse constante de toutes les marchandises, tous ces articles seront vendus aux mêmes prix que les années précédentes.

Spécimens de quelques prix :

Serviettes d'écoliers (réclames) 32 cm.	0,95	Plumiers laques	0,80
Sous-mains réclame, moleskine, 25 37.	0,65	Plumiers laques à pressions.	0,95
Plumiers moleskine à fermoir	0,30	Petits plumiers garnis de plumes	0,10
Musettes et cartables moleskine, depuis	0,65	Boites 144 plumes de marques assorties.	0,75
Coffrets papier à lettres et cartes (100 pièces) enveloppes doubles.	1.45	Nécessaires de dessin sur cartes, 8 arti.	0.65
Porte-plumes réservoir, depuis	0,95	Nécessaires d'écoliers, 3 articles.	0,05
		etc.....etc.....etc...	

Prix avantageux pour le gros

Correspondant des maisons Hachette, Delagrave, Colin, Larousse et autres principaux éditeurs de Paris.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX phie-spécialiste, Lille (Cité), qui vous enverra tous renseignements.

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succes de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœ
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torrefiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON